

L'ICEM-pédagogie Freinet dont je suis membre, est une association agréée complémentaire de l'enseignement public depuis plus de 20 ans... Être enseignante et militante d'un mouvement pédagogique agréé complémentaire de l'enseignement public, est une situation originale, « Complémentaire de l'enseignement public », c'est être reconnu nationalement par un ministère, mais sur le terrain, c'est souvent différent, la reconnaissance de nos pratiques pédagogiques spécifiques ne se voit pas toujours, quant à la reconnaissance en formation initiale et continue, tout est à faire ...

Mais j'ai vite compris que notre complémentarité se situe dans les outils pédagogiques que nous élaborons (fichiers pour le travail individualisé, revues pour la classe, documents pour les professeurs...) et non dans la spécificité de nos pratiques pédagogiques dans les classes.

Notre association est membre du CAPE depuis ses débuts en 2011, mais auparavant, elle était membre du CLIMOPE (Comité de liaison des mouvements pédagogiques et d'éducation) qui a été créé en 1985 par l'INRP (Institut national de recherche pédagogique), remplacé par l'IFÉ (Institut Français de l'Éducation) ; Ce fut une longue histoire de partenariat entre mouvements pédagogiques et éducation populaire en relation avec l'INRP où recherches se combinait avec actions. Aujourd'hui, l'histoire continue au sein du CAPE dont la force réside dans l'engagement de ses membres dans des groupes de travail qui produisent des réflexions au service du collectif et des acteurs éducatifs extérieurs dont l'Éducation nationale.

Pour respecter la demande de l'ESPE, mon intervention portera sur la dimension partenariale de l'Éducation pour tous les enfants, le projet éducatif et la cohérence des projets, et la continuité éducative avec tant d'acteurs différents ?

L'Éducation un projet de tous les adultes

Un constat : un enfant grandit entouré au minimum de trois sortes de présence éducative : celle de la famille, celle de l'école comme espace institutionnel, celle des espaces organisés (ou pas) sur le territoire (loisirs, artistiques, sportifs... mais aussi aide aux devoirs, soutiens).

La famille est le cadre nécessaire de la filiation : elle inscrit l'enfant dans une histoire et un territoire ; elle lui fournit le nécessaire vital elle permet de se nommer et de se projeter dans un futur. Mais la famille si elle inscrit, elle attache. Attachements affectif, social, culturel, national, etc. Des attachements légitimes et nécessaires pour commencer à exister, pour trouver une place. Mais des attachements qui peuvent aussi emprisonner et empêcher de changer de place. C'est pourquoi l'école remplit une fonction de séparation, d'émancipation, car elle permet de découvrir d'autres histoires familiales, d'autres systèmes de valeurs et de croyances et des savoirs qui ouvrent l'horizon et élargissent la vision du monde... Parfois il y a tension entre la famille et l'école, l'actualité récente nous l'a montrée (égalité fille-garçon, mixité, menus à la cantine.) Alors l'enfant, n'est plus le sujet en construction qu'on accompagne, il devient un enjeu : c'est à qui sera le plus fort pour l'attirer de son côté et en faire son allié.

Il est donc important que l'enfant rencontre des adultes qui n'ont avec lui aucun pouvoir d'autorité familiale ou institutionnelle. Un lieu où il peut faire des choix en fonction de ses goûts personnels, sans craindre de déplaire à ses parents ou de ne pas être dans les objectifs des programmes scolaires ; un lieu qui lui permet d'affirmer ses compétences, de se mobiliser dans un projet commun en coopération avec des pairs et des adultes.

Le projet éducatif serait donc la volonté d'adultes pour que les enfants disposent de la possibilité de rencontrer ces trois types de présence éducative au cours de leur développement, de leur construction : se connaître et se reconnaître, connaître et reconnaître les autres, se mettre

en relation, s'engager ensemble, prendre conscience de ses différences, ses similitudes et de ses libertés tout en respectant celles des autres... avec la coopération, la solidarité, la fraternité et donc se sentir membre d'une démocratie et exercer sa citoyenneté.

Ce projet éducatif existe pour l'Éducation populaire et pour les mouvements pédagogiques, il est ambitieux, c'est la construction d'une personne, d'un sujet à travers tout ce que l'Éducation peut lui offrir et que la personne fait sien. Permettre cette construction, cette émergence du sujet c'est mettre au cœur du projet, l'enfant et le chemin singulier qu'il va prendre pour y parvenir. L'adulte, l'enseignant, l'éducateur, l'animateur l'accompagnent, le guide, lui offre des situations et démarches pédagogiques facilitatrices et sécurisantes. Une présence éducative réfléchie qui œuvre dans les différents espaces éducatifs et qui ne se réduisent pas à des compléments d'École.

L'Éducation avec un grand « E » ne peut être qu'« une », « entière », sans dixièmes, ni centièmes... « une » avec des temps et des espaces éducatifs différents, mais sans hiérarchie, sans discrimination et portée par le même projet éducatif.

Un projet éducatif au service de tous les enfants

Ce qui n'est malheureusement pas souvent le cas. Tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, l'offre est inégale sur le territoire (Moyens humains, matériels et financiers et également des volontés politiques différentes). De nombreuses collectivités proposent surtout des compléments d'École pour les enfants ou des suppléments pour la famille pour garder, distraire, occuper, rééduquer, soutenir, aider aux devoirs, et lorsqu'elles proposent des activités dites culturelles, l'accès est très inégalitaire. Certaines familles y accèdent facilement, financièrement certes, mais surtout elles connaissent leur utilité pour asseoir la réussite scolaire de leurs enfants, d'autres n'ont pas les moyens suffisants qu'ils soient financiers, de lecture et d'écriture ou de langues) et pour certaines familles, même si les collectivités prennent en compte la différence de revenus, elles ne s'autorisent pas – « ce n'est pas pour nous... »

Pour les associations du CAPE, les temps et les espaces éducatifs hors école (éducation non formelle) ont une place centrale dans le domaine de l'éducation, au même titre que l'école (éducation formelle). Leur tâche n'est pas de combler les lacunes laissées par l'école. Ces lieux éducatifs sont certes complémentaires, mais leurs acteurs sont de véritables partenaires du projet éducatif. Il ne s'agit pas, d'un système de rattrapage visant à compenser des manques, mais l'un des éléments constitutifs d'une éducation des enfants et des jeunes réellement globale. L'Éducation populaire et les mouvements pédagogiques sont bien acteurs et partenaires de cette Éducation globale. Ils doivent non seulement s'entendre pour construire ensemble une personne, mais surtout travailler en commun pour permettre à cette personne de se construire elle-même.

Ils sont d'ailleurs considérés comme partenaires par le MEN. Ce passage de la Loi de refondation... :

« Le secteur associatif ainsi que les mouvements d'éducation populaire sont des partenaires essentiels de l'école. Ils font partie intégrante de la communauté éducative dont les actions sont déterminantes pour l'enrichissement de l'environnement éducatif des élèves. Ces acteurs méritent amplement d'être reconnus dans leur diversité et pour la qualité de leurs interventions. Le partenariat qui les associe à l'école doit être développé dans le respect et en fonction des capacités et des compétences ainsi que de l'objet défendu par les partenaires qui le constituent. »

Travailler, faire ensemble pour construire le « vivre ensemble », un élément essentiel du projet éducatif

Les associations d'Éducation populaire et les mouvements pédagogiques du CAPE l'ont bien compris et depuis longtemps !

Mais le « vivre ensemble » à l'école et dans tous les espaces éducatifs ne se décrète pas par autorité. L'apprentissage de la démocratie ne s'apprend pas à travers des leçons magistrales, ni dans des manuels, c'est un exercice au quotidien et dans tous les lieux éducatifs que fréquente l'enfant ou l'adolescent. Des espaces à taille humaine qui ne broient personne et qui permettent le débat, l'écoute, la parole, la construction de projets pour améliorer son environnement proche, puis plus lointain... ce seront les premiers pas de citoyen et de citoyenne pour donner confiance et espérance dans notre société. Cette élaboration, cette réalisation de projets communs permettent à chacun de trouver sa place, sans détermination et fatalité, voire changer de place aussi... et ainsi casser le déterminisme social. Ces expériences humaines dans l'enfance permettront de trouver sa place dans la société une fois adulte.

Hormis la famille, le premier monde social est celui des premiers espaces éducatifs que fréquente le jeune enfant. Dès les premières heures de vie collective, l'enfant fait ses premiers pas d'être social, il découvre les exigences de la relation à l'autre, qu'il soit un pair ou un adulte. En grandissant, si les espaces éducatifs sont des lieux de rassemblement de tous les enfants quels que soient leur origine et leur milieu, il découvre d'autres vies sociales ou familiales et petit à petit l'empathie, la coopération et la fraternité qui lui permettront d'exercer sa liberté d'expression et de pensée en articulation avec celle de l'autre.

Il serait donc important de favoriser les mixités dans tous les espaces éducatifs. On en est très loin... que ce soit dans l'école ou hors l'école.

Pour autant, cela ne nous empêche pas – tout au contraire – de travailler inlassablement, au sein de l'École et dans tous les espaces éducatifs à mettre en œuvre des outils pédagogiques qui permettent, avec des enfants ou des adolescents dont l'hétérogénéité sera assumée comme une richesse, de construire de véritables « collectifs », capables de « vivre ensemble » « d'apprendre ensemble » « de faire ensemble » « de proposer ensemble » « de décider ensemble » ; c'est une visée éducative ambitieuse !

En attendant que tous les espaces éducatifs offrent cet exercice de la coopération, de la fraternité, où se vivent le respect des personnes et de leur environnement, l'égalité des droits des personnes – ces fondements de la laïcité, de la démocratie et de la non-violence – nous pouvons au quotidien les placer au cœur de nos espaces éducatifs.

La coopération au cœur du projet éducatif

La coopération est une conception humaniste et démocratique partagée par l'Éducation nouvelle depuis le 20^e siècle, elle se fonde sur l'expression libre et l'autonomie collective dans les communautés d'enfant. La pratique de la coopération actuelle est née de tous ces travaux, expériences et volontés diverses.

Vouloir faire de la coopération un principe de base de la vie sociale et pédagogique, c'est adhérer à une conception de l'humain et de la société, à des valeurs, à un rapport entre les personnes et à un mouvement d'idées émancipateur...

Installer un espace coopératif procède d'une conception éducative fondée sur l'apprentissage

par tâtonnement expérimental de la liberté, de la responsabilité, des droits et des obligations, au sein d'une communauté qui met en œuvre les principes d'entraide, de solidarité, d'autonomie, de coopération, tant pour la réalisation des projets communs définis ensemble que pour la réalisation de projets personnels.

Les lois de l'État font primer les impératifs de sécurité, de maintien de l'ordre, sur les impératifs d'éducation à l'autonomie et à la responsabilité : il faut enseigner, éduquer sans le moindre risque, surveiller étroitement les enfants, les maintenir sous la tutelle des adultes.

Pourtant l'expérience des classes et des autres espaces coopératifs témoigne que les enfants peuvent être des acteurs responsables lorsque le droit et les moyens leur en sont donnés. Tous les espaces éducatifs doivent être le lieu d'apprentissage des droits humains en permettant aux enfants d'y vivre leurs droits d'enfants.

Entre protection et émancipation, c'est toute la part de l'adulte !

La société, par la voix des médias, des politiques voudrait que l'école et ses partenaires résolvent les problèmes liés à la violence, aux comportements non citoyens, au non-respect de l'environnement.

Alors, doit-on restreindre l'apprentissage de la citoyenneté à des cours, à des leçons programmées dans quelques temps prévus dans des progressions annuelles ? Nous, mouvements pédagogiques et éducation populaire préférons l'approche globale et son exercice au quotidien !

Les activités mises en place sont structurées par l'idée de coopération en tant que démarche fondamentale et logique de la vie dans les espaces éducatifs, ce fameux « vivre ensemble ».

On peut vraiment parler d'éthique coopérative !

- **Avec la solidarité** : la coopération institue une solidarité consciente qui met en jeu la responsabilité de chacun et la volonté de concourir au bien commun. Apprendre à vivre ensemble, c'est coopérer et participer à la réalisation d'objectifs et de projets communs. On peut dire « Co-fabriquer » avec les autres avec la solidarité : adultes et enfants.

- **Avec la fraternité** : « *La vraie fraternité, c'est la fraternité du travail* » (C. Freinet)

C'est bien devant la difficulté, lorsqu'il est nécessaire de s'entraider que se crée une fraternité humaine : reconnaître l'autre comme un autre moi, l'empathie, cela dépasse la simple admission de son existence, c'est apprécier l'existence et la présence des autres à ses côtés, voir ses différences et similitudes, les accepter pour s'enrichir ou se différencier, c'est pouvoir un jour se réjouir et profiter positivement des différences entre les êtres, en jouissant de la complémentarité qu'elles offrent.

Accepter l'autre tel qu'il est et non tel que l'on voudrait qu'il soit, ne plus en avoir peur pour s'accepter soi-même.

- **Avec la responsabilité** : le projet coopératif est l'objet d'un choix collectif réfléchi et lucide. Je cite encore Freinet : « *Nous préparons, non plus de dociles écoliers, mais des hommes qui savent leurs responsabilités, décidés à s'organiser dans le milieu où le sort les a placés, des hommes qui relèvent la tête, regardent en face les choses et les individus, des hommes et des citoyens qui sauront bâtir demain le monde nouveau de liberté, d'efficacité et de paix.* »

Former un citoyen engagé, apte à s'exprimer, à agir avec les autres et à prendre des responsabilités, au sein des collectivités où il vit, où il travaille.

- **Avec le climat de confiance** qui assure la sécurité, développe l'estime de soi une attitude de l'adulte qui encourage et respecte les droits, la dignité, la différence et les capacités de chacun.

De plus organiser et réussir ensemble des actions importantes est un moyen efficace pour créer un groupe coopératif.

On coopère alors pour produire, créer (un texte, une œuvre, une maquette, un jeu...)

On coopère pour acquérir des savoir-faire :

- des apprentissages personnalisés motivés par des projets (individuels ou collectifs) ;
- la création d'une communauté d'apprentissage : interaction, échanges de savoirs, entraide... la réussite de chacun est l'affaire de tous.

On coopère pour apprendre ensemble :

- organiser l'activité, le travail en s'appuyant sur des situations réelles donnant aux enfants le besoin de travailler ensemble dans un but commun ;
- s'entraider : c'est un principe en interaction avec un modèle idéal de relation sociale, mais l'entraide doit être féconde et stimulante au niveau des apprentissages et réalisations.
- élaborer et appliquer les règles de vie, partager les responsabilités, résoudre les conflits. Toutes les décisions sont prises ensemble, les droits, les obligations des enfants et des adultes sont clairement précisés et constituent une charte de vie commune ;
- proposer et réaliser un projet, proposer et définir des objets d'apprentissage, leur répartition au sein d'une équipe, leur suivi...
- ouvrir l'espace éducatif sur le monde proche ou plus lointain, organiser des partenariats avec les parents, des intervenants extérieurs, favoriser les rencontres.

On coopère pour communiquer (l'entretien, le journal, la correspondance, les expositions, les conférences et exposés).

On coopère pour s'organiser : les plannings, l'emploi du temps, la gestion des espaces, des ateliers, et des outils, permettre à chacun de disposer de temps et d'espaces personnels pour la réalisation de projets

On coopère pour construire une culture : accueillir les différentes cultures des membres du groupe, et les relier à la culture universelle (historique, scientifique et géographique de l'humanité).

La richesse du partage, du dialogue des idées, c'est concrétiser cette phrase de Paul Ricoeur : « *La tolérance n'est pas une concession que je fais à l'autre. Elle est la reconnaissance de principe qu'une partie de la vérité m'échappe.* »

Tout ce que je viens d'exprimer pour les enfants dans leurs espaces éducatifs est valable également pour les adultes, la communauté éducative deviendra un groupe coopératif si elle organise et réussit ensemble des actions importantes.

La coopération est indispensable pour la continuité éducative

Lorsqu'on dresse la liste des temps et espaces éducatifs, même en prenant les principaux, on s'aperçoit très vite de la nécessité de la coopération entre tous les acteurs impliqués pour qu'il y ait une continuité éducative réelle.

Les différents temps éducatifs :

- Les temps éducatifs familiaux, vécus chaque jour, semaine, mois et année
- Les temps éducatifs institutionnels consacrés à l'accueil de la petite enfance

- Les temps éducatifs institutionnels scolaires, de 3 à 16 et plus
- Les temps éducatifs encadrés (transports, accueil et restauration scolaires, études surveillées, aides aux devoirs, « accompagnement éducatif » en milieu scolaire, activités relevant du dispositif de « réussite éducative » hors des établissements scolaires)
- Les temps libres consacrés aux loisirs éducatifs (récréatifs, culturels, sportifs) extrafamiliaux, encadrés ou non (quand ils ne le sont pas, l'enfant ou le collectif d'enfants peut être à lui-même son propre éducateur...)
- Les temps de repos, de sommeil, voire d'ennui ne sont pas a priori éducatifs, mais les rythmes qui les structurent ont des effets sur les autres temps...

Les différents espaces éducatifs :

- L'espace de la famille, composé au moins des parents et de la fratrie, sous ses multiples formes (foyers conjugaux, séparés, monoparentaux, recomposés, etc.) et ses multiples périmètres (grands-parents, oncles et tantes, etc.)
- Les espaces d'accueil de la petite enfance, collectifs ou familiaux.
- Les espaces scolaires (de l'école primaire au lycée, au centre de formation des apprentis, etc.)
- Les espaces constitués par les établissements et services socio-éducatifs, médico-éducatifs ou médico-pédagogiques spécialisés.
- Les espaces encadrés (transports et restauration, cour de récréation, lieux de tenue des actions de soutien et d'accompagnement scolaire et aide aux devoirs, etc.)
- Les espaces de loisirs institutionnalisés : centres de loisirs sans hébergement, centres de vacances avec hébergement, autres espaces dédiés aux pratiques récréatives, culturelles, sportives, etc.
- Les espaces publics ouverts (squares, jardins, rues, etc.)

Tout se tisse, par exemple les temps éducatifs se répartissent sur plusieurs espaces éducatifs :

- le temps dédié au travail scolaire se déroule surtout à l'école, mais aussi en famille ou dans les locaux d'une association ;
- les temps libres sont vécus surtout en famille, mais aussi dans les équipements de loisirs, culturels ou sportifs, sans oublier les espaces publics pas ou peu aménagés (temps des plus discriminants qui se répercutent sur le temps scolaire) ;
- les temps de sommeil sont surtout pris en famille, mais aussi à la crèche, à l'école (sieste en maternelle) et parfois même pendant les cours !

L'inventaire des divers espaces éducatifs permet :

- de donner un sens large au concept d'éducation (qui ne se résume ni à l'éducation familiale, ni à l'Éducation nationale) ;
- de souligner et d'identifier la diversité des acteurs de l'éducation ;
- de s'interroger de ce fait sur la pertinence de leurs cloisonnements, qui n'est pas toujours bénéfique pour les enfants ni même pour les adultes, surtout lorsqu'elle suscite des querelles de territoires et des rivalités.

Pour rapprocher les acteurs, des objectifs ambitieux peuvent traverser et relier les espaces et les temps de l'éducation :

- c'est le fait de considérer le cadre, la nature et la qualité de l'accueil (des enfants, des jeunes, mais aussi des parents) comme des préalables et/ou des composantes de l'action éducative ;
- c'est la recherche de meilleures accessibilités (géographique, sociale, économique, matérielle, sexuelle, culturelle, etc.) des ressources éducatives ;
- c'est l'existence ou la création de passerelles, voire de rites de passage, entre les espaces et les temps éducatifs (autour par exemple de l'admission en crèche, de la première scolarisation, de

l'entrée au CP, de l'entrée au collège, de l'orientation en fin de collège, etc.) ;

- ce sont les distinctions et les articulations entre les approches tous publics (toutes conditions, voire tous âges) et les approches spécialisées de l'éducation ;

- c'est la volonté et les façons de promouvoir et de rendre possible l'expression et la participation des parents au sein de l'action éducative.

Le CAPE, bien sûr, rassemble les acteurs de ces temps éducatifs dans et hors l'École. Il permet à ses militants de penser et de construire collectivement.

Chacune d'elles propose des formations.

Des formations à l'interne, mais aussi à l'externe pour que les enseignants, les éducateurs et les animateurs mutualisent leurs expériences.

Elles offrent des multiples lieux de stages possibles : dans les classes, dans les établissements scolaires, dans les structures éducatives

Des lieux de stages sont ainsi disponibles que ce soit en formation initiale ou en formation continue.

Elles offrent également des universités d'été, des journées d'étude, des rencontres d'éducation tout au long de l'année.

Et elles sont disponibles pour intervenir dans les ESPE, sur des problématiques éducatives qu'elles soient scolaires ou hors scolaires.